



AQAN Association québécoise  
des accompagnantes  
à la naissance

Quebec  
Association  
of Doulas

QAD

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2017

Caffè Della Pace, Montréal

7 avril 2018

Conseil d'administration 2017

Annick Bourbonnais, présidente

Diane Boutin, vice-présidente

Charmaine Carvalho, trésorière

Camille Maheu, secrétaire par intérim

Elizabeth Moreno, administratrice membership

9 :22 Ouverture de la réunion

17 membres en règles 2017, nous avons quorum

Mot de bienvenue de la présidente, Annick Bourbonnais

Annick Bourbonnais propose Camille Maheu comme secrétaire de l'assemblée, personne ne s'oppose, Camille Maheu propose Annick Bourbonnais comme présidente de l'assemblée, personne ne s'oppose.

9 :24 adoption ordre du jour

Diane Boutin propose Josette Charpentier seconde, ordre du jour adopté.

9 :25 adoption pv 2016

Mylène Lapière propose, Nicole Pino seconde, PV 2016 adopté.

9 :27 Annick présente le rapport d'activités en se référant au document créé pour l'exercice.

Présentation des activités des différents comités.

9 :51 Présentation du rapport financier par Charmaine Carvalho

S'appuyer sur le document Rapport Financier 2017 pour les détails de la présentation.

Nathalie Grégoire-Charrette propose de rajouter une clause dans le code d'éthique de l'AQAN, un point sur le conflit d'intérêt, Christine Labbé seconde cette proposition.

Adopté à l'unanimité

Nicole Pino amène l'idée que le point à rajouter doit être dans les valeurs de la cause de l'accompagnement.



AQAN Association québécoise  
des accompagnantes  
à la naissance

Quebec  
Association  
of Doulas QAD

Des questions sont lancées sur les objectifs à courts et long termes. Diane Boutin amène le point du travail temps-partiel pour l'administration.

Amendement à l'adoption du bilan : Ajouter au bilan financier qu'une partie des revenus de la vente des livres revient à l'AQAN. Diane Boutin propose, Annick Bourbonnais seconde. Adopté.

Elizabeth Moreno propose l'adoption du bilan. Natacha Lafond seconde. Adopté.

Nicole Pino fait une mention spéciale et remercie le CA et le travail de Charmaine Carvalho.

10 :33 présentation du résultat du sondage par Nathalie Grégoire-Charrette

Se fier à la présentation powerpoint de Nathalie pour les détails de la présentation.

10 :57 On donne la parole aux membres

Cynthia Mangar : Donner plus d'emphase sur l'admission en tant que membre étudiant et mieux expliquer les avantages, car ce n'est pas clair.

Marie-Josée Jodoin est surprise de voir que 70% des répondantes veulent réseauter, quand il y a toujours un bas taux de participation lors des événements. Quels concepts de rencontres les doulas aimeraient plus?

Nathalie répond : Pourquoi les gens ne viennent pas? On doit leur poser la question.

Marie-Hélène Tapin amène le point que les informations auraient dû être indiquées sur le site internet. Nous pourrions aussi écrire dans l'infolettre et poser la question, pourquoi vous ne venez pas?

Hélène Arsenault demande comment venir chercher nos membres pour les inviter aux événements.

Camille Maheu répond en expliquant le calendrier sur la section membre.

Rowan Smith dit que nous pourrions inviter des professionnels de la périnatalité pour des événements.

Annick Bourbonnais ajoute que dans les 70 répondants virtuels, les gens sont un peu partout au Québec mais de garde aussi donc difficile de se rejoindre.

11 :08 Présentation du comité de formation de Mylène Lapierre

Distribution de plusieurs documents et présentation powerpoint pour les détails de la présentation.



AQAN Association québécoise  
des accompagnantes  
à la naissance

Quebec  
Association  
of Doulas

QAD

Documents remis aux membres :

-Passeport des connaissances en continu

-La formation d'accompagnantes à la naissance à travers le monde

Proposition à adopter :

Les membres devront atteindre au fil du temps, un minimum de 215 heures de formation en lien avec les connaissances de base établies par le comité de formation.

Un minimum de 70% de ces formations doit se faire en présentiel (150h)

Un maximum de 30% peut se faire par des lectures, des travaux et inclut les examens.

Un minimum de 24 heures de formation par année sera demandé à l'accompagnante.

Chantal Fournier demande si l'accompagnante a besoin de faire 8h par année même si elle en fait 220. La réponse est oui.

Mylène Lapierre propose, Charmaine Carvalho seconde pour amener à 8 crédits pour L'AGA.

On reçoit une attestation de la conférence pour ajouter les crédits à notre passeport.

Camille Maheu parle de l'endroit pour la formation continue sur le passeport.

Brenda demande pour la formation en ligne, comment se sera compté?

Diane Boutin répond que le suivi humain vs formation en ligne, on reconnaît 30% des formations en ligne.

Nicole Pino s'assure de la responsabilité des formateurs. C'est en fait la responsabilité de l'étudiante de noter les heures reçues.

Demande pour les écoles recommandées? On y va avec la doula et non l'école.

Les conférences? Oui, nous n'avons pas le temps de communiquer avec tout le monde ce sera à eux de nous communiquer pour faire accréditer leur conférence par l'AQAN et pouvoir donner des crédits.

Rowan Smith demande si le statut peut changer après avoir 215 heures.

11 :55 proposition de 8 crédits pour la présence à l'AGA

Proposer par Mylène Lapierre, secondé par Annick Bourbonnais.

Adopté unanime



AQAN Association québécoise  
des accompagnantes  
à la naissance

Quebec  
Association  
of Doulas

QAD

11 :57 Votes

1. 215 heures de formation comme connaissance de base

Proposé par Camille Maheu, secondé par Diane Boutin, adopté unanime.

2. 70% en présentiel, 30% en lecture, formation en ligne et examens.

Proposé par Mylène Lapierre, Josette Charpentier seconde, adopté unanime

3. 24 heure de formation par année pour compléter le 215 heures

Proposé par Mylène Lapierre secondé par Charmaine Carvalho seconde, adopté unanime

4. 8 heures de formation continue

Proposé par Mylène Lapierre, Nathalie Grégoire-Charette seconde, adopté unanime

5. Pour valider les connaissances d'une accompagnante qui dit avoir plus de 215 heures, elle doit remplir le questionnaire des connaissances.

Proposé par Mylène Lapierre, seconde Caroline Gingras, adopté unanime.

Nathalie Grégoire-Charrette demande pour les associations, est-ce qu'il y a des liens qui se créent?

Mylène Lapierre qui a déjà travaillé avec l'ANPQ répond et dit que oui, il y a des liens.

Main d'applaudissement pour le travail effectué.

12 :10 Présentation du projet de la fusion par Marie-Josée Jodoin et Annick Bourbonnais

Se fier au powerpoint pour les détails de la présentation.

Présentation du RQAN par Marie-Josée Jodoin.

Annick Bourbonnais parle de l'année fiscale et des disparités entre le RQAN et AQAN.

Christine demande pour les formations ou les critères d'admission.

Marie-Josée Jodoin dit que nous devons revoir les critères des deux côtés mais le RQAN a toujours demandé plus donc personnes ne sera laissé derrière.

Brenda demande pour l'admission à AQAN, allons-nous perdre ou gagner des mois de membership? Annick Bourbonnais répond que oui, vous gagnerez 3 mois.

Nathalie demande si c'est voté à RQAN? Non, leur AGA est la semaine prochaine.



AQAN Association québécoise  
des accompagnantes  
à la naissance

Quebec  
Association  
of Doulas

QAD

Cynthia demande s'il risque d'avoir des impacts négatifs sur nos membres pendant l'année transitoire?

Réponse : Nous avons 1 an pour se préparer aux éventualités donc non, il ne devrait pas y avoir de négatif.

Johanne Paulauska demande si le code d'éthique est le même? Non pas encore mais nous ferons notre possible pour ne rien perdre.

Stéphanie Evans dit que le public va être sécurisé de voir l'échange de visibilité, nous sommes gagnantes.

Nicole Pino demande pour le nom : Marie-Josée Jodoin dit que ce serait sûrement AQAN mais de garder le nom du RQAN pour ne pas perdre la clientèle et la reconnaissance.

Proposition RQAN et AQAN fusionne. Proposé Elizabeth Moreno, secondé par Charmaine Carvalho. ADOPTÉ

12 :27 Élections

Kim Couture est nommé présidente de l'élection

Alizé De Troy est nommé secrétaire

Historique de la dernière élection.

7 sièges (mais 3 pas en élection : Annick Bourbonnais, Camille Maheu, Elizabeth Moreno)

Il y a 4 postes disponibles.

Mot de Diane Boutin : ne sera pas présente dans le conseil pour 2018 mais se propose pour être conseillère.

Annick Bourbonnais propose Charmaine Carvalho.

Cynthia propose Natacha Lafond.

Charmaine Carvalho propose Stephanie Evans.

Charmaine Carvalho rappelle que la charge de travail est importante et propose de ne pas se présenter si on ne sent pas prête.

Annick Bourbonnais : grosso modo 2h par semaine, il faut avoir du temps et avoir à cœur de s'impliquer

Mylène Lapierre propose Caroline Gingras et Josette Charpentier.



AQAN Association québécoise  
des accompagnantes  
à la naissance

Quebec  
Association  
of Doulas

QAD

Annick propose Nathalie Grégoire-Charrette et Catherine Labaie propose Annie Archambault

Elizabeth Moreno propose Marie-Helene Tapin.

Mylene Lapierre propose Kathy Dubé.

Celles qui veulent: Acclamées par applaudissement

- Stephanie Évans
- Natacha Lafond
- Charmaine Carvalho

Celles qui ne veulent pas:

- Marie Helene Tapin = peut-être dans 2 ans
- Annie Archambault= non mais comité oui
- Nathalie Grégoire-Charette = non
- Christine = Non
- Caroline Gingras = Non mais peut-être dans quelques années
- Josette Charpentier = Non

Puisqu'il reste un poste vacant, d'autres membres peuvent rejoindre le comité par interim dans le courant de l'année.

12 :49 Varia

Mylène Lapierre : Temps restreint pour la présentation des comités. Comment peut-on harmoniser le temps pour que tout le monde puisse parler et poser les questions.

Annick Bourbonnais, on vous invite à vous prononcer si vous avez des choses à ajouter. On s'excuse au nom du CA.

Mylène Lapierre : Amener une gestionnaire du temps pour avoir la responsabilité.

Nathalie Grégoire-Charette: Centre St-Pierre offre du soutien pour les obnl pour la gestion pour avoir une base en connaissance de gestion d'organisme. Pour éliminer les frictions.

Nicole Pino : AQAN est membre RNR et ils peuvent nous offrir des outils aussi.

Véronique Gendron : Est-ce que c'est possible de divulguer les informations avant l'AGA à nos membres. Pas le temps de comprendre toute l'information le jour même.



AQAN Association québécoise  
des accompagnantes  
à la naissance

Quebec  
Association  
of Doulas

QAD

Caroline Gingras : faire des AGA extraordinaire pour les gros dossiers. Assemblée générale spéciale.

Mylène Lapierre : Remercie le CA.

Charmaine Carvalho : infolettre sur le mur, il y a les tâches à remplir dans les comités et rappelle la vente de t-shirt.

Nicole Pino rappelle l'invitation du 20 mars pour la coalition pour la disponibilité de la pratique sage-femme.

13 :09 Levée de l'assemblée proposé Annick Bourbonnais, secondé Camille Maheu.